



Extrait du registre des décisions

Bureau du 08 février 2018

n° 007-18

Objet : *RS - Mise à jour des membres du groupement de commandes pour la passation d'un marché relatif à l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures de bâtiments publics*
Modification de la décision n° 101-17 du 15 juin 2017

- date de convocation le 02 février 2018
- nombre de conseillers en exercice : 52

L'an deux mille dix-huit, le jeudi huit février à dix-huit heures trente, les membres du Bureau de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, légalement convoqués, se sont réunis à Chambéry, Parc des expositions, Hall des conventions, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Chambéry métropole - Cœur des Bauges.

• étaient présents : 33

Aillon-le-Jeune	Philippe Trepier
Aillon-le-Vieux	Christian Gogny
Arith	Pierre Gerard
Barberaz	David Dubonnet
Barby	Catherine Chappuis
Bassens	Alain Thieffenat
Bellecombe-en-Bauges	Jean-Luc Berthalay
Challes-les-Eaux	
Chambéry	Michel Dantin - Xavier Dullin - Sylvie Koska - Benoit Perrotton - Alexandra Turnar
Cognin	Jean-Pierre Beguin - Florence Vallin-Balas
Curienne	
Doucy-en-Bauges	Marie Perrier
Ecole	Annick Bonniez
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton
Jarsy	
La Compôte	Jean-Pierre Fressoz
La Motte-en-Bauges	
La Motte-Servolex	Sylvie Vuillemet
La Ravoire	Marc Chauvin
La Thuile	Dominique Pommat
Le Châtelard	Pierre Hemar
Le Noyer	Philippe Gamen
Les Déserts	Michel André
Lescheraines	Albert Darvey
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Laysse	Michel Dyen
Saint-Baldoph	Christophe Richel
Saint-Cassin	
Sainte-Reine	
Saint-François de Sales	Maryse Fabre
Saint-Jean-d'Arvey	Bernard Januel
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Louis Caille
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	
Vérel-Pragondran	
Vimines	

• conseillers excusés ayant donné pouvoir : 5

de Josiane Beaud à Jean-Marc Léoutre - de Driss Bourida à Sylvie Koska - de Philippe Dubonnet à Louis Caille - de Lionel Mithieux à Michel Dyen - de Pierre Perez à Xavier Dullin

• conseillers excusés : 14

Luc Berthoud - François Blanc - Stéphane Bochet - Christiane Boisselon - Frédéric Bret - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Jean-Pierre Coendoz - Jean-Claude Davoine - Pierre Duperier - Jérôme Esquevin - Daniel Grosjean - Gérard Marcucci - Damien Regairaz

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Bureau du 08 février 2018

délibération n° 007-18

objet **RS - Mise à jour des membres du groupement de commandes pour la passation d'un marché relatif à l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures de bâtiments publics**

Modification de la décision n° 101-17 du 15 juin 2017

Luc Berthoud, vice-président chargé de l'agriculture périurbaine, des cours d'eau, du développement durable, des espaces naturels et de la transition énergétique, en lien avec Michel Dyen, vice-président chargé des bâtiments, du patrimoine, des voiries et des infrastructures, rappelle que conformément à la décision n° 101-17 du Bureau du 15 juin 2017, un groupement de commandes a été constitué en vue de la réalisation d'installations photovoltaïques sur certains bâtiments publics des communes de l'agglomération et sur les bâtiments de Chambéry métropole - Cœur des Bauges.

La liste des membres du groupement ayant évolué, celle-ci doit être mise à jour.

Vu les statuts de Chambéry métropole - Cœur des Bauges,

Vu la délibération n° 010-17 C du Conseil communautaire du 9 janvier 2017 déléguant au Bureau l'approbation des conventions de groupement de commandes,

Vu la délibération n° 121-13 C du 28 novembre 2013 du Conseil communautaire adoptant une version révisée du plan climat territorial,

Vu la décision n° 101-17 du 15 juin 2017 portant création d'un groupement de commandes pour la passation d'un marché relatif à l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures de bâtiments publics,

Le Bureau de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : approuve la mise à jour de la liste des membres du groupement de commandes coordonné par Chambéry métropole - Cœur des Bauges et réunissant les communes de Saint-Sulpice, Cognin, La Motte-Servolex, Vimines et Saint-Baldoph pour la passation d'un marché relatif à l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures de bâtiments publics,

Article 2 : autorise le président ou son représentant à signer la convention de groupement mise à jour,

Article 3 : dit, en application de l'article L5211-10 du CGCT, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,
Xavier Dullin

Accusé de réception – contrôle de légalité

Nature de l'acte : Décision du Bureau

Numéro attribué à l'acte : 007-18

Objet de l'acte : RS - Mise à jour des membres du groupement de commandes pour la passation d'un marché relatif à l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures de bâtiments publics
Modification de la décision n° 101-17 du 15 juin 2017

Thème Préfecture : 1 - Commande Publique 1 - Marchés publics 1 - Délibérations 5 - Autres

Date de l'acte : 08 février 2018

Annexe :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20180208-lmc1H20640H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H20640H1

Date de transmission en Préfecture : 15 février 2018

Date de réception en Préfecture : 15 février 2018